

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination Tenue le 21 juillet 2009 à l'UQAM

Présences :

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Étienne Guérette	Conseil exécutif	x	
Alex Desrochers	Conseil exécutif	x	
Christian Pépin	Conseil exécutif		x
Alexandre Duchesne-Blondin	Comité de formation	x	
Gabriel Nadeau-Dubois	Comité du journal	x	
Arnaud Theurillat-Cloutier	Comité du journal	x	
Chloé Domingue-Bouchard	Comité du journal	x	
Rémi Desrochers-Guérin	CRAM	x	
Mathieu Jobin	Comité aux luttes sociales	x	
Pascal Chabot	Comité à la mobilisation	x	
Catherine Brunet	Comité d'information	x	
Marie-Ève Marchand-Blais	Comité femmes	x	
Coralie Bazinet	SoGÉÉCoM		x
Jean-Michel Thériault	AFESH-UQAM		x
Jean-François Filiatrault	Secrétariat		x
Charles-Émmanuel Boucher	Animation		x

0.0 Ouverture

0.1 L'ouverture à 18h55.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

1.0 Præsidium

1.1 Praesidium

1.1.1 Que l'animation soit assumée par Charles-Emmanuel Boucher et le secrétariat par Jean-François Filiatrault

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Élections

3.0 Suivi des comités et conseils

3.1 Comité du journal

3.2 Comité d'information

3.3 Comité de formation

3.4 Comité à la mobilisation

3.5 Comité aux luttes sociales

3.6 Comité femmes

3.7 Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.8 Conseils régionaux

3.9 Conseil exécutif

4.0 Plan d'action

4.1 AFE

4.2 Gouvernance

5.0 Prochaine réunion

6.0 Varia

7.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité du journal

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal des 2 et 16 juin 2009.

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Comité à la mobilisation

Adoptée à l'unanimité

2.0 Élections

Proposition privilégiée : Un temps de lecture de 2 minutes suivi d'un temps de présentation de Marie-Ève Blais de 3 minutes.

Proposée par le Comité à la mobilisation

Appuyée par le Comité de formation

Adoptée à l'unanimité

2.1 Candidature de Marie-Ève Blais, membre de l'AECS, au Comité femmes.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Élue à l'unanimité

3.0 Suivi des comités et conseils

3.1 Comité du journal

3.1.1 Que, dans une perspective d'autofinancement, soit adoptée la politique de publicité pour l'Ultimatum en annexe;

Que la grille tarifaire puisse être modifiée, lors du journal de rentrée 2009-2010, par le Comité du journal selon les réponses obtenues.

Proposée par le Comité du journal

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

3.1.1.1 De rajouter à la fin du paragraphe « Conditions de publication » : « Aucun commanditaire en conflit d'intérêts avec les objectifs des campagnes de l'ASSÉ ne peut être accepté. »

Proposé par le Comité de formation

Appuyé par le Comité à la mobilisation

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 3.1.1.1 :

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 2

Rejeté à la majorité

3.1.1.2 De biffer « et de groupes »

Proposé par le Comité à la mobilisation

Appuyé par le Comité aux luttes sociales

Adopté à l'unanimité

3.1.1.3 De rajouter un tiret suite à « Que la grille tarifaire puisse être modifiée, lors du journal de rentrée 2009-2010, par le Comité du journal selon les réponses obtenues. » : « Qu'un bilan soit fait lors d'un CoCo ultérieur suite à la première parution en vue d'ajuster la politique ».

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par le Comité femmes

Adopté à l'unanimité

3.1.1.4 De remplacer à la deuxième phrase de la proposition « du » par « de la production du » et de remplacer « les réponses obtenues » à la 2e phrase par « la capacité des annonceurs ».

Proposé par le Comité à la mobilisation

Appuyé par le CRAM

Adopté à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 5 minutes.

Proposée par le Comité du journal

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

3.1.1.5 De rajouter dans l'annexe à la fin du paragraphe « Conditions de publication » : « aucune publicité sur des questions sur lesquelles l'ASSÉ n'a pas de position ne sera retenue »

Proposé par le Comité du journal

Appuyé par le Comité à la mobilisation

Pour : 0 Contre : 4 Absentions : 3

Rejeté à la majorité

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Pour : 5 Contre : 2
Adoptée à la majorité

Sur la principale 3.1.1 : Adoptée à l'unanimité

3.2 Comité d'information

3.3 Comité de formation

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur l'horaire du camp de formation féministe.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de paroles

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

3.3.1 L'horaire suivant pour le prochain camp de formation féministe :

Samedi

9h à 12h : Autodéfense pour les femmes

10h à 12h : Pourquoi un homme de gauche devrait être proféministe ?

12h à 13h : Dîner

13h à 14h30 : Analyses et courants féministes

14h45 à 16h15 : Femmes et éducation

16h30 à 18h : Polytechnique et masculinisme

Souper

19h à 21h : Projection d'un film suivi d'un débat

Dimanche

10h à 12h00 : « Travail » du sexe/Atelier débat

12h00 à 13h00 : Dîner

13h00 à 14h30 : Hétérosexisme et homophobie

14h45 à 17h00 : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ (incluant un caucus non mixte)

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité d'information

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition 3.3.1.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Décret présidentiel d'une pause de 15 minutes à 20h39.

Décret présidentiel de la reprise de la réunion à 20h54.

Proposition spéciale : De passer au point femmes et de revenir au point formation par la suite.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le Comité aux luttes sociales
Adoptée à l'unanimité

3.6 Comité femmes

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur les thèmes des formations féministes de la campagne parallèle de formations féministes.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

3.6.1 Que la série de conférences sur le féminisme ait lieu en majeure partie à la session d'automne, dans le but de mousser la participation au camp de formation féministe.

Que les thématiques principalement abordées lors de ces conférences soient « le droit à l'avortement (s'inspirant notamment du cas Chantal Daigle et les projets de loi conservateur) et la violence faite aux femmes (cas de la polytechnique).

Qu'une liste de groupes désirant donner des ateliers notamment sur ces sujets, soit créée et diffusée lors du prochain Conseil de Coordination.

Que le rôle de l'ASSÉ lors de cette série de conférences soit surtout au niveau de la coordination de ces conférences sur les campus.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes

3.6.1.1 De remplacer «ait lieu en majeure partie à la session d'automne, dans le but de mousser la participation au camp de formation féministe» par : «début à la session d'automne et qu'elle s'étende tout au long de l'année 2009-2010 dans le but de relancer le débat sur le féminisme» et de biffer aussi l'ensemble du 2e paragraphe pour le remplacer par : «Qu'une perspective féministe soit apportée à des thèmes d'actualité en plus d'ateliers d'introduction au féminisme».

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par le CRAM
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 2
Adopté à la majorité

Sur la principale 3.61 : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur les revendications de la marche mondiale des femmes.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

3.3 Comité de formation

3.3.2 Que les ateliers à la carte soient les suivants :

- abc de la mobilisation;
- abc de la négociation;
- abc d'une manifestation;
- abc d'un AG;
- abc d'un ou d'une délégué-e à une instance de l'ASSÉ;
- organisation d'actions;
- abc de l'infographie;
- abc d'une occupation;
- abc d'un AG de grève;
- abc d'une journée de grève;
- abc de l'obtention d'un café étudiant;
- abc d'une tournée de classe.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Comité femmes

3.3.2.1 De biffer les ateliers suivants : Organisation d'actions; abc d'un AG de grève; abc d'une tournée de classe.

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par le Comité à la mobilisation

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le CRAM
Pour : 7 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 3.3.2.1 :

Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Sur la principale 3.3.2 : Adoptée à l'unanimité

3.3.3 Que le Comité de formation ait à la charge d'élaborer une section du site Internet de l'ASSÉ avec l'aide de la permanence pour les différentes formations.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

3.4 Comité à la mobilisation

3.5 Comité aux luttes sociales

3.5.1 Que l'ASSÉ appuie le forum social de Montréal-Nord de même que le rassemblement le 9 août et qu'elle invite ses membres à y participer.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

3.5.2 Qu'un onglet soit ajouté à la liste ressource de l'ASSÉ pour la participation de nos militantes et militants aux divers événements organisés par nos allié-e-s politiques.

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

3.7 Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.8 Conseils régionaux

3.9 Conseil exécutif

3.9.1 Que l'ordre du jour de la convocation du prochain Congrès soit :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Revendications

3.1 Bilan recherche aide financière aux études

3.2 Résolutions

4.0 Plan d'action

4.1 État de la campagne

4.2 Mise à jour des revendications

4.3 Suite plan d'action

4.3.1 Gouvernance

4.3.2 Aide financière aux études

4.4 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

5.0 Femmes

5.1 Marche mondiale des femmes

5.2 Bilan conférences et préparation camp de formation féministe

5.3 Autres

6.0 Finances

6.1 États financiers 2008-2009

6.2 États des résultats 2009-2010

6.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

6.4 Fonds d'entraide

7.0 Élections

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt des avis de motion

8.2 Traitement des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

3.9.2 Que les priorités pour les lieux du Congrès d'automne soient : 1- Cégep de Sherbrooke, 2- Université du Québec en Outaouais et 3- Université du Québec à Montréal.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes afin de présenter un état des divers dossiers politiques sur lesquels travaille actuellement le Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

4.0 Plan d'action

4.1 AFE

4.2 Gouvernance

4.2.1 Que l'ASSÉ participe à la consultation lancée par le gouvernement au sujet de la gouvernance en y déposant un mémoire et en allant le présenter.

Que la participation à cette consultation ne se fasse pas dans une perspective de modifier ou d'améliorer les projets de loi, mais simplement dans l'objectif d'exposer à l'écrit et à l'oral notre opposition complète à tout projet de loi allant dans l'objectif d'établir le modèle de l'entreprise privée à nos institutions.

Que soit organisée une action à l'extérieur pour montrer notre mécontentement face à cette consultation et aux projets de loi.

Que l'ASSÉ invite les associations membres, comme les non-membres, à faire adopter une position à leurs conseils d'administration locaux contre cesdits projets de loi et que des actions de perturbation soient organisées en cas de réponse négative.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité d'information

Proposition dilatoire : La question préalable.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 4.2.1 : Adoptée à l'unanimité

5.0 Prochaine réunion

5.1 Que le prochain CoCo se tienne dans la semaine du 17 au 21 août.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

6.0 Varia

7.0 Levée

7.1 La levée à 23h00.

Proposée par le Comité à la mobilisation
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Annexe 1

Politique de publicité pour l'Ultimatum

Conditions de publication

Les publicités publiées ne doivent en aucun cas aller à l'encontre des positions ou des revendications de l'ASSÉ. Aucune publicité gouvernementale, d'organismes publics, parapublics, péri-publics, d'entreprises à but lucratif, d'événements culturels à but lucratif, de partis et de groupes politiques ne sera publiée.

Grille tarifaire pour les parutions régulières

1/2 page: 475 \$

1/3 page : 350 \$

1/4 page: 290 \$

1/5 page: 250 \$

1/8 page : 170 \$

1/10 : Carte d'affaire: 150 \$

Publication

Pour un journal de huit pages, l'équivalent d'une page sera consacré à de la publicité, au maximum. Une page de publicité supplémentaire sera ajoutée pour chaque lot de quatre pages ajouté au journal. Les publicités seront publiées en noir et blanc seulement. De plus, les annonceurs ne pourront déterminer ou spécifier la position de leur publicité dans le journal.